



Rentrée 2017

## A.S.C. ASSOCIATION SPORTIVE & CULTURELLE

Nous proposons des activités payantes dirigées par des professionnels avec spectacles ou expositions en fin d'année à la fête de l'école ou à l'espace Maurice Béjart.

La cotisation annuelle est de **180 €**. Un enfant inscrit s'engage à suivre les cours du mois d'octobre au mois de juin, spectacle compris. Aussi, veuillez à n'inscrire votre enfant qu'à un atelier par semaine. Nous insistons sur le fait que l'enfant inscrit doit aller à l'activité toutes les semaines.

Chaque activité se déroule de 12 h05 à 13 h05 un jour par semaine (sauf le multisports en maternelle de 17h à 18h le lundi)

Voici ce que nous proposons à vos enfants cette année, sous réserve d'un nombre suffisant de participants.

	<b>LUNDI</b>	<b>MARDI</b>	<b>JEUDI</b>	<b> VENDREDI</b>	<b>INTERVENANT</b>
ESCRIME (Salle J.O.)	CE2			CM1 - CM2	Marc Mofleh
G.R.S. (Salle J.O.)		CP- CE1	CE2-CM1- CM2		Christine de Pontaud
FOOT		CE1-CE2	CM1 - CM2		Marc Mofleh
ECHECS			Débutants	Confirmés	Francis Courtai
BRODERIE			CE2-CM1- CM2		Claire Etienne
JEUX DE SOCIETE	GS- CP - CE1				Edith Legoff
JEUX DE SOCIETE	CE2-CM1- CM2				Estelle Bonnet
SCRAPBOOKING (Loisir créatif de récupération autour des photos)	CE2-CM1- CM2				Sandrine Carrière
MUSIQUE	CP à CM2				Sandrine Carrière
HAND BALL / BASKET				CE1 - CE2	Delphine Giger
MULTI SPORTS (17h/18h)	MS - GS				Delphine Giger

Vous pourrez rencontrer les intervenants lors de l'Assemblée Générale qui fera suite à la réunion d'informations générales le :

**Le jeudi 7 septembre**  
**Réunion d'informations générales à 18 h**  
**Assemblée Générale à 19 h**  
**À l'Amphithéâtre Saint-Pierre**

Pour les **ateliers du mardi et du jeudi**, si votre enfant a bénéficié des cours de soutien l'an dernier, nous vous demandons de ne pas l'inscrire avant d'avoir le feu vert de son enseignante.

Pour les ateliers du lundi et du vendredi et les ateliers du mardi et jeudi (si votre enfant ne rencontre pas de difficultés scolaires), vous pouvez remplir le coupon ci-dessous, l'accompagner de votre règlement, le mettre sous enveloppe au nom de l'A.S.C. et le déposer au secrétariat du primaire, au plus tard le vendredi 22 septembre. Merci. (Un chèque par atelier s'il vous plait)

**Attention** : certains ateliers atteignent rapidement le nombre de participants suffisants. Si votre demande arrive alors que l'activité est complète, dans un souci de sécurité que vous comprendrez aisément, nous serons dans l'obligation de le refuser. De même, si l'atelier n'atteint pas les 12 participants, nous ne pourrons le lancer.

**Les ateliers débuteront le lundi 2 octobre**

✂ .....



Monsieur et / ou Madame .....

N° de téléphone .....mail.....

Inscribe(nt) leur enfant..... en classe de .....

À (aux) activité(s) suivante(s) .....

.....

.....

Et verse(nt) la somme de ..... €.

Date ..... Signature